HAL
open science

Le démonstratif de notoriété de l'ancien français : approche textuelle

Céline Guillot

▶ To cite this version:

Céline Guillot. Le démonstratif de notoriété de l'ancien français : approche textuelle. Bernard Combettes et al. Le changement en français. Etudes de linguistique diachronique, Peter Lang, pp.217-233, 2010. halshs-00654559

HAL Id: halshs-00654559
https://shs.hal.science/halshs-00654559v1

Submitted on 25 Oct 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le démonstratif de notoriété de l'ancien français : approche textuelle.

Céline Guillot, Université de Lyon[1]

Introduction

Le « démonstratif de notoriété », parfois appelé aussi « démonstratif épique » ou encore « démonstratif absolu » (Guiraud 1967, Wilmet 1979, Marchello-Nizia 1979 : 156, Ménard 1994 : 32, Kleiber 1991), a été repéré dans les textes médiévaux dès les travaux de Lucien Foulet (Foulet 1967 : 174-176). Cet emploi très particulier du démonstratif, illustré en (1), a disparu du français moderne :

> *(1) Ce fu en mai el novel tens d'esté ;*
> *Florissent bois et verdissent* ***cil pré****,*
> ***Ces douces eves*** *retraient en canel,*
> ***Cil oisel*** *chantent doucement et soëf. (Prise d'Orange, 39-42)*
>
> *C'était en mai, au retour de la belle saison ;*
> *les bois fleurissent, les prés verdissent,*
> *les douces eaux se retirent dans leur lit,*
> *les oiseaux chantent doucement et harmonieusement (traduction de* Claude Lachet et Jean-Pierre Tusseau, Paris, Klincksieck, 2002)

L'étude de Kleiber 1991 a permis de mettre en évidence cinq caractéristiques principales de cet usage du démonstratif :

- il s'agit d'un <u>emploi non standard</u> (« singulier ») du démonstratif, qui n'est ni anaphorique - il n'y a aucune mention préalable du référent -, ni déictique, ni *de re*[2] ;
- <u>le référent</u> du SN démonstratif est toujours <u>générique</u> (même si le prédicat de la proposition est événementiel) ;
- le SN démonstratif est toujours au <u>pluriel</u> ;
- le démonstratif appartient toujours au paradigme des <u>formes en L</u>[3] ;
- ce démonstratif est utilisé « dans des passages conventionnels, types, tels que les descriptions du printemps […], les scènes de combats, les fêtes, etc. » (Kleiber 1991 : 16), passages discursifs qui convoquent des <u>topoi</u> largement répandus dans les textes de cette période.

Notre étude abordera le fonctionnement de ce démonstratif en s'appuyant sur les recherches menées récemment d'une part sur les emplois non standards du démonstratif en français et dans d'autres langues, d'autre part sur les mécanismes mis en jeu par les phénomènes d'anaphore indirecte. Ce dernier point sera abordé dans la section 1. La section 2 traitera des relations que l'on peut établir entre le démonstratif de notoriété médiéval et la catégorie plus générale du démonstratif mémoriel. Quant aux sections 3 et 4, elles seront consacrées à

[1] Cette étude a été réalisée dans le cadre d'un projet de recherche financé par l'Agence nationale pour la recherche intitulé « Corpus représentatif des premiers textes français ».

[2] Le démonstratif *de re* se rencontre dans le discours indirect par exemple, et G. Kleiber l'appelle aussi parfois « démonstratif de pensée indexicale ».

[3] Il s'agit là d'un des points centraux de l'étude de G. Kleiber, et cette caractéristique est essentielle dans la description qu'il donne par ailleurs (Kleiber 1987) du système des déictiques pendant la période médiévale.

l'étude en contexte de la fréquence et du mode de fonctionnement de ce démonstratif, à partir d'un corpus de documents médiévaux.

1. S'agit-il d'une anaphore indirecte ?

1.1. Caractère anaphorique du SN démonstratif

Il est connu que le caractère indexical ou token-réflexif du démonstratif (Kleiber 1984, 1994, etc., De Mulder 1997) rend la référence du SN dans lequel il se trouve incomplète, et impose le recours au contexte d'énonciation pour apparier l'expression référentielle avec son référent : « un symbole indexical est une expression qui renvoie à son référent par l'intermédiaire d'éléments reliés spatio-temporellement à son occurrence » (Kleiber 2005 : 73). Cet appariement se fait le plus souvent soit grâce à des éléments qui sont présents dans le contexte situationnel de communication (on parle alors de deixis situationnelle), soit grâce à des éléments qui sont mentionnés dans le contexte textuel (anaphore textuelle).

Dans le cas précis du démonstratif de notoriété, dont l'exemple (1) a montré qu'il ne rentre de prime abord dans aucune de ces deux grandes catégories d'emploi, un rapprochement avec l'anaphore textuelle « traditionnelle » semble toutefois possible. Les énoncés repérés dans les documents médiévaux montrent en effet que la mention de l'indexical est toujours précédée d'un segment de discours, composé d'une ou de plusieurs propositions, qui semble marquer le début d'une séquence textuelle ou thématique centrée autour d'un thème de discours tel que le combat des guerriers, la description du printemps, le déplacement des troupes, la description des armes des combattants, etc., ces thèmes constituant une liste relativement finie. Autrement dit, le démonstratif de notoriété n'apparaît jamais ex abrupto au tout début d'un texte ou d'une séquence, et sa mention est nécessairement précédée d'un énoncé qui sert d'introduction à un segment discursif. Les exemples (2) à (7) illustreront ce point :

(2) Mult ben i fierent Franceis e Arrabit.
*Fruissent **cez hanstes** e **cil espiez furbit**.*
Ki dunc veïst cez escuz si malmis,
Cez blancs osbercs ki dunc oïst fremir[4]*… (Chanson de Roland, v. 3481-84)*

« Les Français et les Arabes frappent très dur.
Les lances et les épieux fourbis se brisent.
Celui qui aurait vu ces écus ainsi mis en pièces,
qui aurait entendu ces blancs hauberts cliqueter (traduction de G. Moignet)

(3) La bataille est merveilluse e hastive.
Franceis i ferent par vigur e par ire,
*Trenchent **cez poinz** , **cez costez** , **cez eschines**,*
***Cez vestemenz** entresque as chars vives. (Chanson de Roland, v. 1653-1656)*

La bataille est merveilleuse et précipitée ;
les Français y frappent avec vigueur et colère,
ils tranchent les poings, les côtés, les échines,
les vêtements jusqu'aux chairs vives. (traduction de G. Moignet)

[4] Seules les deux premières occurrences du démonstratif (en gras) ont été considérées ici comme des démonstratifs de notoriété. La mention du verbe *veoir* dans la construction « *Ki dunc veïst* » nous a conduite à considérer les deux occurrences suivantes comme des exemples de ce que De Mulder (2001) appelle, à la suite de Jonasson, les « emplois observationnels». Ce choix est discutable et le rapprochement de ces deux emplois s'impose (cf. la section 4). Il nous semble cependant que si l'effet discursif est assez proche dans les deux cas, le mécanisme référentiel est légèrement différent.

Dans ces deux extraits de la *Chanson de Roland*, le thème du combat des guerriers est introduit grâce au passage souligné et c'est à l'intérieur de cette séquence narrative centrée sur le thème du combat que le démonstratif de notoriété trouve sa place. L'exemple (4) illustre quant à lui le thème de la description des armes et l'énoncé (5) le déplacement des troupes :

(4) Geste Francor .XXX. escheles i numbrent.
Granz sunt les oz u ***cez buisines*** *sunent.*
Paien chevalchent en guise de produme. AOI (Chanson de Roland, v.3262-64)

La geste des Francs dénombre trente corps de bataille.
Grandes sont les armées, où résonnent les trompettes.
Les païens chevauchent comme des preux. (traduction de G. Moignet)

(5) Mult gentement li emperere chevalchet,
Desur sa bronie fors ad mise sa barbe ;
Par sue amor altretel funt li altre :
Cent milie Francs en sunt reconoisable.
Passent ***cez puis*** *e* ***cez roches*** *plus haltes,*
E ***cez parfunz****,* ***cez destreiz anguisables****,*
Issent des porz e de la tere guaste (Chanson de Roland, v. 3121-27)

L'empereur chevauche très noblement.
Il a mis sa barbe dehors, sur sa brogne.
Par amour pour lui, les autres font de même :
cent mille Français sont ainsi reconnaissables.
Ils passent les monts et les plus hautes roches,
les gouffres, les défilés angoissants,
ils sortent des ports et de la terre déserte (traduction de G. Moignet)

Dans l'exemple (6), tiré d'une chanson de geste postérieure au *Roland*, le thème introduit est celui de la fête :

(6) Une grant piece estut puis demorer
desc'a cele heure qe vous m'orrez conter :
le jor de Pasqe qe on doit celebrer,
et l'andemain doit on joie mener,
qe R[aous] ist fors del mostier, li ber,
de s[aint] [Den]ys, ou il ala ourer.
Emmi la place qi tant fist a loer
cil chevalier *commence[n]t a jouer*
a l'escremie por lor cors deporter. (Raoul de Cambrai, v. 363-371)

Il ne se passa rien pendant très longtemps, jusqu'à cette heure dont vous m'entendrez parler : le jour de Pâques, que l'on doit fêter, et le lendemain, ce jour de joie, quand Raoul le brave sortit de l'église de Saint-Denis où il était allé prier. Sur la place tant louée, les chevaliers commençaient à faire de l'escrime pour s'amuser. (traduction de William Kibler)

Enfin, l'exemple (7) illustre le thème particulièrement répandu dans la littérature médiévale de la description du printemps :

> *(7) Ceo fu el meis d'avril entrant,*
> *Quant **cil oisel** meinent lur chant.*
> *Li sires fu matin levez ;*
> *D'aler en bois s'est aturnez. (Marie de France, Yonec, vers 51-54)*
>
> *C'était au début du mois d'avril, quand les oiseaux font entendre leurs chants. Le mari se leva de bonne heure et s'apprêta à aller chasser en forêt. (traduction d'A. Micha, Paris, Garnier-Flammarion, 1994)*

Dans ces différents exemples, c'est parce qu'un thème discursif stéréotypique (topos) a été évoqué une première fois qu'on mentionne ensuite à l'aide du démonstratif de notoriété les éléments qui sont généralement décrits à la suite, dans une sorte d'enchaînement textuel typique. On constate par ailleurs qu'il est fréquent de voir le démonstratif utilisé « en cascade » dans ces enchaînements (exemples (3) et (8)) :

> *(8) Luisent **cil elme**, ki ad or sunt gemmez,*
> *E **cil escuz** e **cil osbercs safrez**,*
> *E **cil espiez**, cil **gunfanun fermez**. (Chanson de Roland, v. 1031-1033)*
>
> *Les heaumes brillent, avec leurs gemmes serties dans l'or,*
> *et les écus, et les hauberts safrés,*
> *et les épieux, les gonfanons attachés aux lances. (traduction de G. Moignet)*

Le point sur lequel on n'a sans doute pas suffisamment insisté jusqu'à présent est le fait que l'usage du démonstratif de notoriété suppose toujours la présence d'un élément déclencheur (« trigger », Cornish 1999) à la source. Un rapprochement avec l'anaphore associative semble dès lors possible : dans les deux cas, il s'agit bien d'introduire un référent nouveau (non mentionné auparavant), en le présentant comme étant d'une certaine façon déjà connu, ce mode de donation particulier du référent étant rendu possible grâce au lien qui s'établit avec un ou plusieurs élément(s) du contexte.

1.2. Caractère indirect de l'anaphore

S'il est possible, dans cet usage du démonstratif, d'établir une relation anaphorique entre le SN et une partie du contexte textuel qui précède, il ne saurait toutefois s'agir d'une relation de coréférence ; le référent du SN n'est atteint que par une relation indirecte, comme dans le cas de l'anaphore associative à nouveau. L'interprétation du SN démonstratif implique donc également que soient mis en jeu des mécanismes d'inférence permettant de retrouver le référent de l'expression.

Les mécanismes inférentiels nécessaires à l'identification du référent du SN reposent sur la présence dans la mémoire commune des interlocuteurs d'un ensemble de connaissances partagées. L'activation de ces connaissances ou informations partagées autorise à présenter un élément non mentionné auparavant comme un étant d'une certaine façon déjà connu. Par ailleurs, les informations qui sont convoquées lors de ce processus sont de nature extratextuelle. Elles permettent ainsi que l'occurrence du SN démonstratif nous fasse quitter le plan du récit des événements spatio-temporellement définis qui sont racontés (plan événementiel) pour passer à un niveau d'interprétation générique ou stéréotypique. Le fait que

ces informations soient absentes du contexte textuel en tant que tel explique en outre pourquoi ce ne sont que les formes du paradigme en CIL du système médiéval qui sont utilisées dans ce contexte.[5]
Ainsi, ce sera par exemple la reconnaissance d'une relation habituelle (établie *a priori*) entre le fait qu'on est au printemps et le fait que les oiseaux chantent qui permettra la reconnaissance du caractère connu de ces oiseaux. On peut donc dire que d'une certaine façon le caractère connu du référent provient du caractère *a priori* connu de la situation typique décrite, la reconnaissance de cette situation typique étant elle-même déclenchée par un élément du contexte.

1.3. Autres traits distinctifs du démonstratif de notoriété

Si les mécanismes mis en jeu par les différents types d'anaphore indirecte sont comparables, trois traits spécifiques au moins permettent de caractériser le SN de notoriété :
- le référent est générique : si l'on reprend l'exemple des oiseaux qu'on entend chanter au printemps (exemple (7)), le SN *cil oisel* ne réfère pas à des oiseaux particuliers, mais aux oiseaux qui chantent généralement à cette période de l'année ;
- la relation anaphorique est établie entre le SN et une ou plusieurs propositions, et non entre le SN et une entité nommée ;
- les connaissances partagées qui sont convoquées lors de l'interprétation du SN ne sont pas associées au sens lexical de l'élément déclencheur : autrement dit, l'interprétation du SN démonstratif ne s'appuie pas sur un scénario lexico-stéréotypique qui serait codé dans le sens des lexèmes eux-mêmes (comme dans le cas de l'anaphore associative, où le lien anaphorique qu'on peut établir entre village et église, dans un énoncé du type « nous arrivâmes dans un village. L'église était située sur une hauteur », repose sur l'intégration, dans le sens lexical de village, d'un scénario du type « un village prototypique a une église »).
Dès lors, on peut supposer que si les informations partagées nécessaires à l'appariement référentiel du SN ne sont pas données ou récupérées via le contexte textuel seul, si ces informations ne sont pas codées dans les lexèmes eux-mêmes, c'est qu'elles sont associées au contexte pragmatique d'emploi du SN. On constate d'ailleurs que l'usage du démonstratif de notoriété n'a rien de systématique dans les œuvres médiévales. L'auteur semble avoir toujours le choix d'utiliser ou pas un SN de notoriété, et il ne suffit pas qu'ait été évoqué le printemps pour qu'apparaisse dans la suite du texte le SN *cil oisel* (exemple 9) :

> *(9) Ce fu a Pasques que on dist en avril,*
> *Que **li oisel** chantent cler et seri. (Ami et Amile, v. 537-538)*
>
> *C'était à Pâques qu'on dit en avril, à la saison où les oiseaux font entendre leur chant clair et doux. (traduction de J. Blanchard et M. Quereuil, Paris, Champion, 1985)*

Nous développerons davantage ce point dans les sections 4 et 5 et abordons à présent les rapports qu'on peut établir entre le démonstratif de notoriété et ce qu'on a coutume d'appeler le démonstratif mémoriel.

2. S'agit-il d'un emploi mémoriel du démonstratif ?

2.1. Qu'est-ce que le démonstratif mémoriel ?

[5] Comme nous l'avons indiqué déjà dans la note 2, ce point central dans Kleiber 1987 et 1991 ne sera pas développé ici.

Le démonstratif mémoriel a été repéré depuis longtemps déjà (Bühler 1934) et il a fait l'objet d'une série études depuis au moins une décennie (notamment Himmelmann 1996, qui parle de *« recognitional use »*, Gundel et al. 1993 qui l'appellent *« reminder use »*, Kleiber 2003 et 2007). Il relève de ces emplois « non standards » du démonstratif qui semblent être au centre des recherches actuelles (Kleiber 2003 et 2006).
Lorsque le locuteur utilise le démonstratif mémoriel, c'est qu'il fait appel à un ensemble d'informations qui sont présentées comme des connaissances stockées dans la mémoire soit de lui seul, soit de lui et de son allocutaire. Dans le cas où ces connaissances sont présentées comme étant les siennes propres, l'effet produit est proche de la remémoration d'événements personnels passés (comme dans un énoncé du type « la Grèce, cette mer, ces îles ! »[6]). Lorsque ces informations sont présentées comme étant partagées de lui et de son allocutaire, elles peuvent encore l'être soit par rapport à une expérience personnelle commune, soit par rapport à une expérience culturelle largement répandue (Gary-Prieur 2001, Kleiber 2005, Himmelmann 1996, Cornish 2001). Dans ces deux derniers cas, il a maintes fois été noté que le démonstratif mémoriel était utilisé dans des SN modifiés par une relative.
Nous nous appuierons sur Kleiber 2003 pour distinguer, à l'intérieur de la catégorie des mémoriels dont l'interprétation fait appel à des connaissances partagées, deux types principaux :
- le « démonstratif générique de notoriété » ou « cataphorique générique » (Kleiber 2005), illustré par l'exemple (10) :

> *(10) J'aime ces longs cigares italiens que fume Clint Eastwood dans les westerns spaghetti (cité dans Gary-Prieur 2001 et dans Kleiber 2005)*

Le référent du SN démonstratif est bien générique et la relative (le constituant propositionnel) est indispensable à l'identification du référent.[7]
- le démonstratif mémoriel spécifique, illustré en (11), dont l'interprétation fait généralement appel à l'évocation d'une expérience commune aux interactants :

> *(11) Tu te souviens ce prof de math qui mettait des bonnes notes à toutes les copies ? (cité dans Kleiber 2003 : 36)*

2.2. Traits distinctifs particuliers du démonstratif de notoriété de l'ancien français

S'il semble bien que le démonstratif de notoriété de l'ancien français entre dans la catégorie assez diverse du démonstratif mémoriel, ses caractéristiques propres n'autorisent cependant pas à l'intégrer à l'un des types qui viennent d'être mentionnés. Le rapprochement avec le démonstratif générique de notoriété est évident, mais l'absence de relative oblige à les distinguer nettement.
Il est en revanche un point qui rapproche les deux types de SN : s'il s'agit bien de démonstratifs génériques, cette généricité est toujours restreinte (cf. Gary-Prieur 2001 et Kleiber 2005). Pour reprendre notre exemple des oiseaux chantant au printemps, l'expression *cil oisel* ne désigne pas n'importe quels oiseaux mais bien plutôt ceux qui sont généralement impliqués par la situation stéréotypique décrite. Il s'agit là d'un trait qui semble commun à tous les emplois génériques du démonstratif.
Il reste à présent à examiner sur quoi repose la notoriété du référent dans le cas qui nous intéresse. Un premier élément de réponse réside, selon nous, dans la mise en relation du SN

[6] On parle parfois dans ce cas de « démonstratif de pensée indexicale ».
[7] Dans ce cas, les connaissances partagées sur lesquelles repose l'interprétation du SN peuvent faire appel à une expérience commune aux interlocuteurs ou à une expérience culturelle plus large.

avec un certain type de séquence textuelle. Il apparaît ainsi que le mécanisme d'identification du référent du démonstratif de notoriété ne repose pas tant sur la reconnaissance d'un type de situation que sur la reconnaissance d'un type de séquence textuelle, ce type de séquence étant naturellement associé lui-même à l'évocation d'un type de situation. Autrement dit, il y a au Moyen Age une façon typique de décrire le printemps, par exemple, et dans le cadre d'une telle description typique, le chant des oiseaux est un élément attendu.

3. Démonstratif de notoriété et type de séquence textuelle

Il nous semble que pour suivre le chemin menant à l'identification du référent du démonstratif de notoriété de l'ancien français, il faut faire l'hypothèse qu'intervient un énoncé implicite méta-discursif, du type : « on se trouve dans une description du printemps ». Comme il semble attendu dans la littérature médiévale (ou du moins dans certains textes) que dans la description typique du printemps il soit question d'oiseaux qui chantent, on présente ces éléments comme étant déjà connus à l'intérieur d'une séquence textuelle qui sera, de ce fait, elle-même donnée comme typique. Cet énoncé implicite, qui joue le rôle d'une sorte d'antécédent, entre lui-même en relation avec un élément du contexte (l'indication, par exemple, qu'on se trouve au début du printemps).

Ainsi s'explique l'un des effets discursifs de ce démonstratif : le fait de présenter une séquence discursive comme stéréotypique permet d'en faire une sorte d'arrière-plan narratif. Le texte de la *Chanson de Roland* est de ce point de vue tout à fait caractéristique : il est assez fréquent que le démonstratif de notoriété s'y trouve en tout début de laisse, les événements centraux n'étant évoqués qu'ensuite :

> *(12) La bataille est merveilluse e hastive.*
> *Franceis i ferent par vigur e par ire,*
> *Trenchent **cez poinz** , **cez costez** , **cez eschines**,*
> ***Cez vestemenz** entresque as chars vives.*
> *Sur l'erbe verte li cler sancs s'en afilet :*
> *« Tere Major, Mahumet te maldie !*
> *Sur tute gent est la tue hardie. »*
> *Cel nen i ad ki ne criet « Marsilie !*
> *Cevalche, rei, bosuign avum d'aïe ! » (Roland, laisse 125, v. 1653-1662)*
>
> *La bataille est merveilleuse et précipitée ;*
> *les Français y frappent avec vigueur et colère,*
> *ils tranchent les poings, les côtés, les échines,*
> *les vêtements jusqu'au chairs vives.*
> *Sur l'herbe verte, le clair sang s'écoule :*
> *« Terre des Aïeux, que Mahomet te maudisse !*
> *Sur tous les peuples le tien est hardi. »*
> *Il n'est aucun qui ne crie : « Marsilie !*
> *Chevauche, roi, nous avons besoin d'aide ! » (traduction de G. Moignet)*

L'énoncé (13), tiré du roman de Chrétien de Troyes *Yvain*, constitue lui aussi un bon exemple. Il s'agit des deus seules occurrences du démonstratif de notoriété du texte, et elles se rencontrent dans les premiers vers du roman, au moment où l'auteur met en place le cadre narratif de la cour du roi Arthur :

(13) Artus, li boens rois de Bretaingne
la cui proesce nos enseigne
que nos soiens preu et cortois,
tint cort si riche come rois
a cele feste qui tant coste,
qu'an doit clamer la Pantecoste.
Li rois fu a Carduel en Gales ;
aprés mangier, par mi ***ces sales***[8]
cil chevalier *s'atropelerent*
la ou les dames les apelerent
ou dameiseles ou puceles. (Yvain, v. 1 – 11)[9]

Arthur, le noble roi de Bretagne, dont l'excellence nous enseigne vaillance et courtoisie, tenait sa cour avec une royale magnificence, à cette fête qui coûte tant qu'on l'appelle à bon droit Pentecôte. Le roi était à Carduel, au pays de Galles ; après le repas, à travers toute la grand-salle, les chevaliers se groupèrent à l'appel des dames, des demoiselles ou de leurs suivantes. (traduction de C. Buridant et J. Trotin, Paris, Champion, 1991)

Il apparaît donc que ce ne sont jamais les éléments les plus saillants de la narration qui sont mentionnés dans ce type de SN, mais bien ceux qui relève de l'habituel et de l'attendu, et donc d'une certaine manière de la formule. Le lien avec le caractère formulaire des textes dans lesquels ces SN sont utilisés est donc manifeste. Il invite à mettre en relation l'usage du démonstratif de notoriété avec les caractéristiques typologiques des textes médiévaux.

4. Démonstratif de notoriété et types de textes

4.1. Fréquence du démonstratif de notoriété selon les types de textes

Le dépouillement d'un corpus de textes médiévaux montre que la fréquence du démonstratif de notoriété varie en fonction des types de textes, et dans une moindre mesure dans le temps. Le tableau 1 donne cette fréquence pour un ensemble de textes écrits au XIIème siècle et répartis en différents domaines et genres textuels. Ces catégories descriptives, élaborées dans le cadre du développement de la Base de Français Médiéval, ont été présentées à d'autres occasions[10] et il suffira de dire ici que le domaine décrit la fonction du document (le littéraire vise à distraire, le religieux à édifier, etc.). La catégorisation en genres textuels repose sur la typologie traditionnelle et suit les usages habituels de la philologie médiévale.

Tableau 1 : fréquence du démonstratif de notoriété au XIIème siècle

Domaine	Genre	Texte	fréquence
littéraire	lyrique	Chansons de Conon de Béthune	0
		Chansons de Blondel de Nesle	0

[8] On peut hésiter à voir dans le SN *ces sales* une occurrence du démonstratif de notoriété ou bien une anaphore associative (à relier au substantif *cort* mentionné au vers 4).
[9] Il est intéressant de remarquer aussi que seule la copie de Guiot présente une occurrence du démonstratif au vers 9. On trouve dans les autres manuscrits l'article défini à cet endroit du texte, et c'est ce qui a poussé certains éditeurs, dont Uitti et Foulet dans leur édition de La Pléiade, à écarter *cil* pour préférer *li* (« Leçon isolée, anaphorique sans référent. Nous adoptons la leçon des autres mss », p. 1191).
[10] Voir en particulier Guillot *et al*. 2007 et la documentation en ligne de la BFM (http://ccfm.ens-lsh.fr/).

	épique	Chanson de Roland	62 occurrences dans 28 séquences
	récit bref	Lai de Narcisse	0
		Lais de Marie de France	2
	roman	Yvain	2
religieux	hagiographie	Vie de saint alexis	0
		Voyage de saint Brendan	2
		Vie de saint Thomas Becket	0
historique	histoire	Roman de Rou	0

Le tableau 2 donne les mêmes fréquences pour un ensemble de textes du XIIIème siècle, répartis à l'intérieur des mêmes catégories.

Tableau 2: fréquence du démonstratif de notoriété au XIIIème siècle

Domaine	genre	textes	fréquence
littéraire	lyrique	Œuvres de Richard de Fournival	0
	épique	Ami et Amile	2
		Raoul de Cambrai	3
	récit bref	Chatelaine de Vergy	0
	roman	Queste del saint Graal	1
religieux	miracles	Miracles de Gautier de Coinci (vol.1)	0
historique	chronique	Conqueste de Constantinople de Robert de Clari	0
		Conqueste de Constantinople de Villehardouin	0

Malgré le caractère limité de notre corpus de travail[11], quelques tendances se dégagent. On est frappé avant tout par la rareté du démonstratif de notoriété dans la quasi-totalité des textes du corpus, en particulier au XIIIème siècle. Il apparaît en revanche que ce démonstratif est très caractéristique d'un texte, la *Chanson de Roland* (dans sa version la plus ancienne, donnée par les manuscrit d'Oxford et composée aux alentours de 1100). On constate également que le démonstratif de notoriété est présent dans toutes les chansons de geste du corpus, même si c'est de façon très sporadique.

On sait par ailleurs que plusieurs occurrences de ce démonstratif ont été repérées dans d'autres chansons de geste du Moyen Age (en particulier dans la *Prise d'Orange*, d'où est extrait l'exemple (1), ou dans le *Pèlerinage de Charlemagne*), et le nom même de « démonstratif épique » montre bien qu'on a depuis longtemps repéré le caractère épique de la plupart des œuvres dans lesquelles on le trouve. Si quelques occurrences se rencontrent dans d'autres textes, il est possible qu'elles relèvent d'une fonction intertextuelle.

Ces indications de fréquence doivent naturellement être interprétées à la lumière de ce que nous savons des caractéristiques formelles de ce type de texte. Le caractère formulaire des chansons de geste médiévales, et en tout premier lieu de la *Chanson de Roland*, a été maintes fois souligné, et il ne fait pas de doute que le SN de notoriété y participe.

4.2. Effet de connivence

[11] Cette limitation est dûe d'une part à la fréquence des démonstratifs dans les textes, d'autre part à l'impossibilité de repérer le démonstratif de notoriété grâce à des marques formelles ou des patrons syntaxiques. De plus, l'interprétation de chaque occurrence du démonstratif imposant le recours à un contexte textuel souvent large (pour vérifier la présence ou non d'une source anaphorique), le travail de tri des occurrences s'avère être particulièrement coûteux.

Plusieurs auteurs ont par ailleurs insisté sur l'effet de connivence souvent associé à l'usage du démonstratif mémoriel (on trouve par exemple le terme de « fonction conative » dans Gary-Prieur 1998 et celui de « complicity » dans Cornish 2001). Dans le cas du démonstratif de notoriété médiéval, si connivence il y a, elle repose moins sur l'évocation d'expériences personnelles partagées que sur la reconnaissance collective d'un type de discours, et d'une certaine façon sur un contexte pragmatique et social particulier : on sait que les chansons de geste faisaient l'objet de performances devant un public collectif de cour. Elles célèbrent devant ce public les aventures chevalresques d'une certaine noblesse.
L'utilisation du démonstratif de notoriété dans ce type de textes et dans ce contexte doit certainement être mise en relation avec l'emploi d'autres énoncés formulaires, en particulier les formules d'adresse au public du type « lors veïssiez » qu'on rencontre souvent aussi dans les récits de bataille. L'étude que leur a consacrée N. Andrieux-Reix 1995 a bien montré qu'elles apparaissent comme une « invitation pressante à un spectacle attendu et grandiose », ce que Nelly Andrieux-Reix appelle la « fête épique ». Elles permettent ainsi d'associer collectivement les membres de l'auditoire à un spectacle dans lequel ce public se reconnaît et auquel il est d'une certaine façon appelé à participer.
Bien que les mécanismes linguistiques convoqués soient assez différents dans les deux cas, il nous semble que notre démonstratif de notoriété joue du point de vue pragmatique, un rôle un peu comparable à ces formules d'adresse.

Conclusion

Au terme de cette étude ponctuelle, plusieurs pistes de recherche restent ouvertes. Il serait naturellement utile d'étendre le corpus d'étude afin d'affiner la recherche. Il serait nécessaire surtout de mener des recherches sur la période postérieure au XIIIème siècle pour déterminer avec précision à quel moment de l'histoire du français et dans quelles conditions ce démonstratif disparaît du système de la langue. Cela permettrait peut-être d'établir une certaine concomitance entre sa disparition et celle du genre épique.
Les données collectées dans cette étude ouvrent une seconde piste de recherche : il est frappant de constater que la plupart des textes anglo-normands du corpus choisi comportent des occurrences du démonstratif de notoriété. S'agit-il là d'un trait distinctif des textes écrits en anglo-normand ? La réponse à cette question nous ferait progresser dans notre connaissance des particularités dialectales autres que phonétiques et graphiques des textes médiévaux, ce qui constituerait une avancée nouvelle.

<u>Références</u>

Andrieux-Reix, N. (1995). « *Lors veïssiez*, histoire d'une marque de diction », *Linx* 32, p. 133-145.
Bühler, K. (1934). *Sprachtheorie. Die Darstellungsfunktion des Sprache*, Iéna, Fischer.
Cornish, F. (1999). *Anaphora, Discourse and Understanding*, Oxford, Clarendon Press.
Cornish, F. (2001). « 'Modal' *that* as determiner and pronoun: the primacy of the cognitive-interactive dimension », *English Language and Linguistics*, 5/2, p. 297-315.
De Mulder, W. (1997). « Les démonstratifs : des indices de changement de contexte », in : N. Flaux, D. Van de Velde et W. De Mulder (éd.), *Entre général et particulier : les déterminants*, Arras, Artois Presses Université, p. 137-200.

De Mulder, W. (2001). « Peut-on définir les SN démonstratifs par leurs contextes? », in : H. Kronning (éd.), *Langage et référence. Mélanges offerts à Kerstin Jonasson à l'occasion de ses soixante ans*, Uppsala, Acta Universitatis Upsaliensis**, p.**115-123.
Foulet, L. (1967, 1ère éd. 1930), *Petite syntaxe de l'ancien français*, Paris, Champion.
Gary-Prieur, M.-N. (1998). « La dimension cataphorique du démonstratif », *Langue française*, 120, p. 44-50.
Gary-Prieur, M.-N. (2001). « GN démonstratifs à référence générique : une généralité discursive », *Journal of French Language Studies*, 11/2, p. 221-239.
Guillot, C., Heiden, S. et Lavrentiev, A. (2007). « Typologie des textes et des phénomènes linguistiques pour l'analyse du changement linguistique avec la Base de Français Médiéval », *Linx*, numéro spécial, Actes des Journées d'étude internationales *Corpora et Questionnements du littéraire*, p. 125-139.
Guiraud, P. (1967). « L'assiette du nom dans la *Chanson de Roland* », *Romania*, 88, p. 59-83.
Himmelmann, N. (1996). « Demonstratives in Narrative Discourse : a Taxonomy of Universal Uses », in : B. Fox (éd.), *Studies in Anaphora*, p. 205-254.
Kleiber, G. (1984). « Sur la sémantique des descriptions démonstratives », *Linguisticae Investigationes*, VIII, p. 63-85.
Kleiber, G. (1987). « L'opposition *cist*/*cil* en ancien français ou comment analyser les démonstratifs ? », *Revue de linguistique romane*, 51, p. 5-35.
Kleiber, G. (1991). « Sur le démonstratif de notoriété en ancien français », *Revue québécoise de linguistique*, 19/1, p. 11-32.
Kleiber, G. (1994). *Anaphores et pronoms*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
Kleiber, G. (2001). *L'anaphore associative*, Paris, P.U.F.
Kleiber, G. (2003). « Adjectifs démonstratifs et point de vue », *Cahiers de praxématique*, 41, p. 33-54.
Kleiber, G. (2005). « Des démonstratifs bien énigmatiques : les démonstratifs cataphoriques génériques », in : C. Dobrovie-Sorin (éd.), *Noms nus et généricité*, Paris, Presses universitaires de Vincennes, p. 65-95.
Kleiber, G. (2006). « Démonstratifs : emplois à la mode et *mode(s)* d'emploi », *Langue française*, 151, p. 9-23.
Kleiber, G. (2007). « Des démonstratifs mémoriels aux démonstratifs de point de vue », in : L. Begioni et C. Muller (éd.), *Problèmes de sémantique et de syntaxe. Hommage à André Rousseau*, Lille, Université Charles-de-Gaulle, Lille3, p. 373-392.
Marchello-Nizia, C. (1979). *La langue française aux XIVe et XVe siècles*, Paris, Bordas.
Ménard, P. (1994, 4ème édition). *Syntaxe de l'ancien français*, Bordeaux, Editions Bière.
Wilmet, M. (1979). « Le démonstratif dit 'absolu' ou de 'notoriété', en ancien français », *Romania*, 100, p. 1-20.

Corpus de textes médiévaux

Ami et Amile, éd. par P.F. Dembowski, Paris, Champion, 1969.
Benedeit, *Voyage de saint Brendan*, éd. par I. Short et B. Merrilees, Manchester, Manchester University Press, 1979.
Blondel de Nesle, *Chansons*, éd. par L. Wiese, Dresden, Gesellschaft für romanische Literatur, 1904.
Chanson de Roland, éd. Par G. Moignet, Paris, Bordas, 1969.
Chastelaine de Vergi, éd. par G. Raynaud et L. Foulet, Paris, Champion, 1921.
Chrétien de Troyes, *Le roman d'Yvain ou du Chevalier au lion*, éd. par M. Roques, Paris, Champion, 1960.
Chrétien de Troyes, *Yvain*, éd. par K. Uitti et E. Foulet, Paris, Gallimard (Bibliothèque de la Pléiade), 1990-1992.

Conon de Béthune, *Chansons*, éd. par A. Wallensköld, Paris, Champion, 1921.
Gautier de Coinci, *Miracles*, vol.1, éd. par V. F. Koenig, Genève, Droz, 1955.
Geoffroi de Villehardouin, *Conquête de Constantinople*, vol. 1, éd. par E. Faral, Paris, Belles Lettres, 1938-1939
Lai de Narcisse, éd. par M. Thiry-Stassin et M. Tyssens, Paris, Belles Lettres, 1976.
Marie de France, *Lais*, éd. par J. Rychner, Paris, Champion, 1983.
Prise d'Orange, éd. par C. Régnier, Paris, Klincksieck, 1972.
Queste del saint Graal, éd. par A. Pauphilet, Paris, Champion, 1923.
Raoul de Cambrai, éd. par S. Kay, Paris, Librairie générale française (Lettres gothiques), 1999.
Richard de Fournival, *Œuvre lyrique*, éd. par Y. Lepage, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1981.
Robert de Clari, *Conquête de Constantinople*, éd. par P. Lauer, Paris, Champion, 1924.
Vie de saint Alexis, éd. par C. Storey, Genève, Droz, 1968.
Wace, *Roman de Rou*, vol. 1, éd. par A. J. Holden, Paris, Picard (SATF), 1970-1973.